



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES**

Service d'Appui aux Territoires Ruraux

Cité administrative
Bd George Sand
CS 60 616
36 020 CHÂTEAUX Cedex

ARTICLE DDT – 2017 – Semaine 17

Télédéclaration PAC 2017

A finir avant le 15 mai

La date limite de dépôt des dossiers PAC 2017 est fixée au **15 mai 2017**.

Si vous souhaitez être accompagné par la DDT pour votre télédéclaration PAC 2017, nous vous recommandons de prendre rendez-vous dès à présent. Le nombre de rendez-vous est limité.

Pour prendre un RDV, il faut contacter le 02 54 53 26 99.

- A la DDT (**Châteauroux**) : jusqu'au **15 mai** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h. La DDT est fermée les lundis 1^{er} et 8 mai.
- Au sein du réseau territorial de la DDT (en présence d'un agent du service agriculture) :
 - sous-préfecture **du Blanc** (Place du Général de Gaulle) : les jeudis 4/05 et 11/05, le matin (9 h – 12 h) ;
 - locaux DDT à **Argenton** (8 rue du Gaz, accueil côté rue) : les jeudis 4/05 et 11/05, l'après-midi (14h-17h).

Dans tous les cas, **la prise de RDV est obligatoire.**

DOSSIERS PAC 2017



LES DATES DE TÉLÉDÉCLARATION

AIDES BOVINES ABA/ABL
1^{ER} JANVIER
→ 15 MAI 2017

AIDES VEAUX SOUS LA MÈRE
DÉBUT FÉVRIER
→ 15 MAI 2017

AIDES SURFACES
DÉBUT AVRIL
→ 15 MAI 2017



Contact DDT :

Service d'Appui aux Territoires Ruraux (SATR)

Cité administrative – Boulevard George Sand

CS 60 616

36 020 CHATEAUX Cedex

Tél. : 02.54.53.20.36 – Fax : 02.54.53.20.35

Adresse email : ddt-satr@indre.gouv.fr